Décision 05-D-22 du 18 mai 2005

relative à des pratiques mises en œuvre par l'association « Agriculture et Tourisme en Dordogne-Périgord » dans le secteur de l'accueil touristique des agriculteurs sur leur exploitation

Posted on: 31 mai 2005 | Secteur(s) :

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Madame X...
Dispositif(s)	Rejet Rejet des mesures conservatoires
Entreprise(s) concernée(s)	Association «Agriculture et Tourisme en Dordogne-Périgord»

Lire

le texte intégral de la décision

97.07 Ko